



La Pêche

**PLAN
STRATÉGIQUE
2019-2023**

MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

Ensemble, mettons l'accent sur...



GUILLAUME LAMOUREUX
Maire

MOT DU MAIRE

Les enjeux auxquels font face les municipalités du Québec et de partout dans le monde se complexifient. Dans ce contexte, les citoyens s'attendent à ce que leurs gouvernements municipaux soient proactifs et communiquent avec transparence les orientations qu'ils prennent pour faire face à ces enjeux.

Une planification stratégique est un outil vivant qui doit périodiquement faire l'objet de révisions. Cet outil doit tenir compte des enjeux auxquels fait face une organisation et rallier ses membres autour d'objectifs communs. Pour réussir, toute planification stratégique doit être élaborée et mise en application en respectant l'équilibre entre la volonté manifestée et la capacité des membres de l'organisation à atteindre les objectifs identifiés.

C'est donc avec beaucoup de fierté que je vous présente la toute première planification stratégique de la Municipalité de La Pêche, qui a été élaborée de manière concertée par les membres du conseil municipal et l'équipe de direction de la Municipalité. Cette planification tient compte de la structure et

du fonctionnement actuel de l'organisation, et reflète ses valeurs et ses aspirations.

Le citoyen est au cœur de notre planification stratégique dont le but ultime est d'améliorer la qualité de vie et de renforcer le sentiment d'appartenance de nos citoyens. Mais le citoyen a lui aussi un rôle à jouer en tant que partenaire de l'organisation municipale. Au fil des prochaines années, vous serez appelés à contribuer à la réalisation d'éléments clés de notre planification stratégique.

Je tiens à remercier du fond du cœur toutes les personnes qui ont pris part à l'élaboration de cette première planification stratégique, ainsi que tous ceux et celles qui contribueront à sa réalisation. Son succès repose maintenant sur notre volonté de travailler en synergie dans l'atteinte des objectifs identifiés. Je suis convaincu que nous nous sommes engagés sur la bonne voie.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



RÉJEAN DESJARDINS
Conseiller, quartier 1



MICHEL GERVAIS
Conseiller, quartier 2



FRANCIS BEAUSOLEIL
Conseiller, quartier 3



CAROLANE LAROCQUE
Conseillère, quartier 4



PAMELA ROSS
Conseillère, quartier 5



CLAUDE GIROUX
Conseiller, quartier 6



RICHARD GERVAIS
Conseiller, quartier 7

« Les municipalités sont appelées à prendre des décisions sur des questions qui touchent leurs citoyens. Pour cette raison, elles ont été reconnues en tant que « gouvernements de proximité ». Cette proximité facilite la compréhension des enjeux locaux, mais elle exige également de gouverner au bénéfice du plus grand nombre. Il s'agit d'un exercice délicat qui exigera de votre part, et de la part de vos collègues élus, des discussions et des compromis. Vous entrez en fonction sur la base de convictions ou d'un programme électoral. Vous voulez améliorer les choses. Cette volonté d'action est la source de votre engagement. (...) votre mandat s'exercera dans le cadre des pouvoirs et des obligations qui sont prévus par les lois qui régissent le domaine municipal. »



UN BUT SANS PLAN N'EST QU'UN SOUHAIT



-Antoine de Saint-Exupéry

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fruit d'un travail collectif et concerté avec les membres du Conseil municipal et l'équipe de direction, le Plan stratégique 2019-2023 représente la carte de route de l'organisation pour les prochaines années.

Une organisation qui se dote d'un tel outil de planification fait preuve de maturité et de vision à long terme et c'est à sa face même un engagement proactif et planifié dans le développement et le mieux-être d'une communauté. Quel beau défi que de mettre en œuvre cette vision!

Ainsi l'appareil administratif municipal devra ajuster son action et l'établissement de ses priorités pour être en cohérence avec les enjeux et les objectifs du Plan stratégique. En conséquence, toutes les actions collectives et individuelles seront arrimées et synchronisées

avec les prémisses de ce plan de façon à livrer des services qui correspondront à cette vision et qui s'amélioreront continuellement.

Enfin au plan plus personnel, la volonté du Conseil municipal de se doter d'une planification stratégique demeure très certainement l'un des éléments importants qui a influencé mon choix de rejoindre l'organisation de la Municipalité de La Pêche. C'est donc avec plaisir et une grande confiance qu'avec toutes nos équipes, nous allons contribuer par nos efforts et notre engagement, à la réalisation de ce Plan.

Recevez, mesdames et messieurs, l'expression de notre engagement le plus complet et nos sentiments les plus chaleureux.



MARCO DÉRY
Directeur général



...nos jeunes

**LA TRANQUILLITÉ
ET LE SENTIMENT DE
SÉCURITÉ RÈGNENT DANS
NOTRE COMMUNAUTÉ**

TABLE DES MATIÈRES

02.	MOT DU MAIRE
03.	LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
04.	MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
06.	TABLES DES MATIÈRES
07.	MISE EN CONTEXTE
08.	PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE
09.	SECTION 1 – ANALYSE DES ENVIRONNEMENTS EXTERNES ET INTERNES
10.	SECTION 2 – VISION DE DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ
11.	SECTION 3 – AXES, BUTS STRATÉGIQUES ET PRINCIPES DIRECTEURS
14.	SECTION 4 – OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES
17.	SECTION 5 – ÉCOSYSTÈME DES PARTENAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

MISE EN CONTEXTE SUR LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE

Le présent plan stratégique est le fruit d'un travail de collaboration entre le consultant Paul Turpin, les membres du Conseil municipal et les membres de l'équipe de direction de la Municipalité de La Pêche.

Outil d'aide à la prise de décision, le plan stratégique a été conçu pour aider la Municipalité à négocier un virage axé sur la planification de manière à faire la transition entre un mode réactif à un mode plus proactif. Par conséquent le plan stratégique est davantage orienté vers la réalisation de projets concrets appelés objectifs stratégiques.

Le plan stratégique est un outil de gestion qui contribue à donner une orientation au développement d'une municipalité. Toutefois, il est essentiel qu'une municipalité se donne les moyens de ses ambitions. Elle doit donc considérer avec attention la capacité de l'administration municipale à mettre à exécution les buts et objectifs fixés.

C'est pourquoi le plan propose 24 stratégies opérationnelles axées sur l'amélioration continue de l'efficiency et l'efficacité de l'administration municipale en complément aux 11 objectifs stratégiques. Les stratégies opérationnelles contribueront à renforcer les capacités organisationnelles en plus de permettre à la Municipalité de réaliser avec succès les objectifs stratégiques.

Les objectifs stratégiques et stratégies opérationnelles apportent donc des solutions tangibles aux enjeux et défis identifiés durant la première phase d'élaboration du plan stratégique. Ils sont en cohérence avec les quatre principes directeurs du plan stratégique : gouvernance responsable, qualité de vie des citoyens et bien-être de la communauté, équilibre et partenariat, en plus de contribuer aux buts stratégiques qui s'articulent autour des cinq axes suivants : gouvernance, territoire, citoyens, services et, gestion.

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES SONT ORGANISÉS AUTOUR DE QUATRE GRANDS AXES D'INTERVENTION :

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES
- PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES MILIEUX DE VIE
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- COMMUNICATION

PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE

Le plan stratégique a été réalisé en trois étapes interreliées comprenant des extraits bien précis tels que présentés dans la section encadrée à droite :



ÉTAPE 1 ÉVALUATION STRATÉGIQUE

Principaux extraits :

- Enjeux et défis qui donnent un sens aux axes et buts stratégiques
- Écosystème des acteurs qui interagissent avec la Municipalité



ÉTAPE 2 DÉVELOPPEMENT DE LA VISION STRATÉGIQUE

Principaux extraits :

- Vision de développement de la Municipalité
- Axes stratégiques, buts stratégiques et principes directeurs



ÉTAPE 3 DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE

Principaux extraits :

- Objectifs stratégiques (projets) et stratégies opérationnelles

SECTION 1 – ANALYSE DES ENVIRONNEMENTS EXTERNES ET INTERNES

CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES DE L'ENVIRONNEMENT EXTERNE

Grands enjeux

- 1 L'Occupation et l'aménagement durable du territoire** – (développement des infrastructures et Plans particuliers d'urbanisme)
- 2 La connectivité internet et cellulaire**
- 3 Les communications** – (conseil-administration-citoyens / méconnaissance de la municipalité / image de la municipalité)
- 4 La protection et la mise en valeur des milieux de vie**
- 5 Les services aux citoyens** – (livraison des services existants, développement de nouveaux services, viabilité financière)
- 6 Le développement économique**
- 7 L'attraction de nouveaux résidents, de villégiateurs et de visiteurs** – (gestion de la croissance)
- 8 Les changements climatiques**

CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES DE L'ENVIRONNEMENT INTERNE

Principaux défis

- 1 Capital humain** – (évaluation / charge de travail / plan de relève / valorisation et reconnaissance / développement de compétences)
- 2 Vision et leadership**
- 3 Processus** – (communication interne / révision des comités / politiques et procédures / délégation de pouvoir / planification)
- 4 Structure** – (organigramme / liens entre les services municipaux / rôles et responsabilités entre le Conseil municipal et l'administration municipale / aménagement physique des lieux)



SECTION 2 – NOTRE VISION DE DÉVELOPPEMENT

La Pêche est un milieu de vie recherché et est reconnue comme un modèle d'occupation, de vitalité et de développement durable du territoire parmi les municipalités de moins de 10 000 habitants

Nous capitaliserons sur nos atouts pour réaliser notre vision :

NOTRE EMPLACEMENT STRATÉGIQUE

à proximité de la capitale nationale et en bordure du parc de la Gatineau

NOTRE DYNAMISME CULTUREL

et artistique ainsi que notre patrimoine

LA TRANQUILLITÉ DES LIEUX

et le sentiment de sécurité qui règnent dans notre communauté

LA QUALITÉ ET LA VARIÉTÉ DES SERVICES

de proximité dont nous disposons

L'ABONDANCE DE NOS TERRES

agricoles et forestières

UN MILIEU DE VIE INCLUSIF

et accueillant où nos citoyens participent activement au bien-être de la collectivité

NOTRE MILIEU NATUREL,

nos plans d'eau et notre cachet touristique

LA DIVERSITÉ

de nos noyaux villageois

LE PLEIN AIR

Une municipalité de prédilection pour les amateurs de plein air

NOUS FOCALISERONS NOTRE ATTENTION ET NOTRE ÉNERGIE AUTOUR DE CINQ (5) AXES STRATÉGIQUES POUR RÉALISER NOTRE VISION :

- LA GOUVERNANCE
- LE TERRITOIRE
- LES CITOYENS
- LES SERVICES
- LA GESTION

SECTION 3 – NOS CINQ AXES ET BUTS STRATÉGIQUES

LA GOUVERNANCE

Orienter notre développement grâce à un leadership visionnaire, responsable et mobilisateur



LE TERRITOIRE

Réaliser le potentiel d'occupation, d'aménagement et de vitalité de notre territoire



LES CITOYENS

Mobiliser nos collectivités autour d'un fier sentiment d'appartenance et attirer de nouveaux résidents, villégiateurs et visiteurs



LES SERVICES

Renforcer l'offre de service destinée aux citoyens et veiller à leur développement intégré

LA GESTION

Améliorer en continu l'efficience et l'efficacité de l'administration municipale



SECTION 3 – NOS QUATRE PRINCIPES DIRECTEURS

1 LA GOUVERNANCE RESPONSABLE

La Municipalité de La Pêche s'engage à mettre en place un système rigoureux de gouvernance qui favorise la responsabilisation, le contrôle et l'efficacité organisationnelle, une saine gestion des fonds publics, ainsi qu'une communication active entre le conseil municipal, l'administration municipale et ses citoyens.

2 LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS ET LE BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ

Comme la qualité de vie est l'objectif central du plan stratégique et de la vision de développement, la Municipalité de La Pêche considère comme essentiels pour le bien-être et l'épanouissement de ses citoyens :

- la famille comme lieu privilégié de développement et d'apprentissage des individus;
- la préservation et la mise en valeur de son héritage historique et de ses milieux naturels;
- la vie active et les saines habitudes de vie;
- une vie culturelle dynamique et vibrante;
- le rôle de bâtisseurs et de porteurs de mémoire des aînés;
- le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle;
- la participation citoyenne, et enfin;
- l'accès à des infrastructures de qualité et à un logement abordable.

3 L'ÉQUILIBRE

La Municipalité de La Pêche reconnaît l'importance d'orienter son développement dans le respect :

- des principes du développement durable et de l'équilibre dynamique de sa croissance autour des trois axes que sont le milieu de vie (la protection de l'environnement), le mode de vie (le progrès social) et le niveau de vie (le développement économique);
- des besoins actuels des citoyens sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs;
- des capacités financières à sa disposition;
- des capacités de l'administration municipale à livrer les services;
- de l'équilibre entre le bien commun et les besoins spécifiques de ses quartiers.

4 LE PARTENARIAT

La Municipalité de La Pêche reconnaît l'importance de la concertation avec sa population et de la coopération avec les autres municipalités ainsi qu'avec les acteurs des milieux politique, communautaire, scolaire, économique, sportif et culturel afin que l'action en faveur des citoyens ait un impact positif et durable et soit la plus cohérente possible. Par le biais de son approche **Fier partenaire**, la Municipalité soutient les initiatives de plus de 40 organismes sans but lucratif actifs sur son territoire



...nos agriculteurs

**MOBILISONS LE
MILIEU AGRICOLE
DE LA PÊCHE AUTOUR
D'UNE VISION
COMMUNE**

SECTION 4 – OBJECTIFS STRATÉGIQUES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

1 Mettre en valeur nos deux périmètres d'urbanisation (Sainte-Cécile-de-Masham et Wakefield) en prenant soin entre autres :

- D'adopter un plan particulier d'urbanisme pour Sainte-Cécile-de-Masham;
- D'étudier la faisabilité d'installer des égouts à Sainte-Cécile-de-Masham;
- D'identifier des façons de valoriser Sainte-Cécile-de-Masham comme l'une des portes d'entrée de la municipalité;
- De réaliser les travaux qui seront élaborés en partenariat avec l'organisme Rue Principale;
- De créer et de bonifier les espaces communautaires de rassemblement et de socialisation – les bibliothèques ou l'aréna par exemple – (repenser la vocation de certains lieux à des fins communautaires);
- De favoriser la construction de logements abordables pour notre communauté.

2 Adopter un plan quinquennal du réseau routier et du transport actif qui prévoit l'amélioration des systèmes de drainage ainsi que du réseau routier, des pistes cyclables et sentiers récréatifs et qui contribue à la connectivité municipale.

3 Se doter d'un **plan de gestion des actifs immobiliers municipaux.**

4 Réaliser le **portrait d'amélioration des parcs** et mettre en œuvre le plan d'action qui en découlera.

5 Contribuer au développement de la **connectivité internet et cellulaire** par la mobilisation de nos partenaires afin de répondre aux besoins : de sécurité de notre municipalité; de communication des citoyens ainsi que de développement économique.

6 Construire un **nouvel hôtel de ville.**

SECTION 4 – OBJECTIFS STRATÉGIQUES

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES MILIEUX DE VIE

- 7 Atteindre les cibles ministérielles 2020 dans la **gestion des matières résiduelles**.
- 8 Élaborer et mettre en œuvre le plan d'action de **mise en valeur et de conservation des rivières La Pêche et Gatineau et autres plans d'eau et berges**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 9 Contribuer à la réalisation du **plan de développement agricole de la MRC des Collines en mobilisant le milieu agricole de La Pêche autour d'une vision commune**
- 10 Se doter d'une **stratégie de développement économique durable** qui mise sur nos attraits, notre dynamisme et notre économie locale

COMMUNICATION

- 11 Axer nos **communications** autour des trois volets suivants :

- **Sensibilisation à la vie municipale** ayant pour but d'informer les citoyens du fonctionnement de l'appareil municipal, des infrastructures et services municipaux ainsi que des projets spéciaux ayant un impact sur leur vie.
- **Participation à la vie citoyenne** ayant pour but d'accroître le sentiment d'appartenance de nos citoyens et de dynamiser la vie de quartier en encourageant et soutenant davantage les initiatives citoyennes et en promouvant les activités artistiques, culturelles, communautaires et sportives des organismes que la Municipalité appuie.
- **Éducation et action citoyennes** pour la protection de l'environnement ayant pour but d'encourager les citoyens à développer des comportements respectueux de l'environnement comprenant entre autres l'accès aux cours d'eau et leur protection, l'entretien des terrains, les habitudes de vie au sujet du compostage, du recyclage et de la réduction des déchets.



SECTION 4 – STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES

FINANCES ET TAXATION-PAIE

- 1 Mise à jour du cadre financier comprenant le règlement de tarification et la politique financière

FINANCES ET TRAVAUX PUBLICS

- 2 Élaboration et mise en œuvre du plan de gestion des actifs immobiliers

TRAVAUX PUBLICS

- 3 Mise en œuvre du plan quinquennal du réseau routier et du transport actif
- 4 Réalisation d'études de drainage pour des secteurs résidentiels à risque
- 5 Fermeture et relocalisation du garage et du dépôt municipal incluant la possibilité d'y installer un Écocentre

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 6 Révision du cadre de soutien aux organismes et initiatives citoyennes
- 7 Reconnaissance de l'action bénévole
- 8 Réalisation du Plan directeur des parcs, espaces verts et sentiers

SÉCURITÉ INCENDIE

- 9 Optimisation du Service
- 10 Actualisation du schéma de couverture des incendies
- 11 Actualisation du plan des mesures d'urgence

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 12 Révision du plan d'urbanisme (PU) et des règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, construction, permis et certificats, etc.)
- 13 Amélioration des documents d'information et des outils de communication destinés aux citoyens sur les services offerts (projets en cours, procédures de demandes et de suivis, etc.)

DIRECTION GÉNÉRALE

- 14 Embauche d'un conseiller en Ressources humaines
- 15 Mise en place de mesures de performance du capital humain
- 16 Mise à jour et communication des politiques internes
- 17 Élaboration d'un plan de gestion de l'information
- 18 Modernisation de l'intranet et du site web

COORDINATION ADMINISTRATION-CONSEIL ET COORDINATION INTERSERVICES

- 19 Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication interne
- 20 Clarification des porteurs de dossiers (championnes/champions) et délégation de pouvoir augmentée
- 21 Structuration et formalisation des rencontres de gestion ainsi que des rencontres entre le conseil et les directrices/directeurs de services ainsi qu'avec les employés
- 22 Révision des comités : pertinence / performance / fonctionnement / fréquence
- 23 Réaménagement physique des lieux de travail et ergonomie

SECTION 5 - NOTRE ÉCOSYSTÈME DE PARTENAIRES

INSTANCES LOCALES

Associations		TDAH, etc. camp de jour
Associations de lacs		Gauvreau, Bell & Fraser, Lac-des-Loups, Bernard, Sinclair, Teeples, Johnston, Jean-Venne, Lac à l'île (Wood Smoke), etc.
Chambre Wakefield La Pêche	CWLP	Chambre de commerce
Centres locaux de services communautaires	CLSC	
Centre Wakefield La Pêche	CCWLP	
Centre de la Petite Enfance	CPE	L'Éveil de la Nature
Commerces		
Complexe sportif de La Pêche		Aréna
Corporation de développement La Pêche	CDL	Les Jardins Sully et la Villa des Collines
Entrepreneurs – Professionnels locaux		
Les écoles		Au cœur des Collines, Des Lacs, Wakefield Elementary school , École de formation aux adultes
Municipalité amie des aînés	MADA	
40 organismes en loisirs, culture et vie communautaire		
Office municipal d'habitation	OMH	
Sentiers Wakefield		
Transcollines		

INSTANCES INTER-MUNICIPALES

Municipalités : Chelsea, Cantley, Val-des-Monts, Pontiac, Notre-Dame-de-la-Salette, L'Ange-Gardien

SECTION 5 - NOTRE ÉCOSYSTÈME DE PARTENAIRES

INSTANCES RÉGIONALES

Aides mutuelles		Pontiac-Low-Thorn
Agence des bassins versants des 7 rivières	ABV des 7	
Centraide Outaouais		
Coopérative des paramédics de l'Outaouais	CPO	
Conseil Régional de l'Environnement et du Développement Durable de l'Outaouais	CREDDO	
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	CNESST	
Commissions scolaires	CSPO	Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
	WQSB	Western Québec School Board
Croix-rouge		
Ententes de service pour la protection incendie		
Loisir Sport Outaouais	LSO	
Les institutions financières		
Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	MRC	Comités techniques (des permanents en loisirs, incendie, etc.), géomatique, sécurité publique (police), Plan de développement de la zone agricole (PDZA), Évaluation foncière, Protection incendie, Département de développement durable (précédemment Centre local de développement (CLD)), Cour municipale, etc.
Tourisme Outaouais		Relais touristique
Transcollines		Camp de jour, plan de transport actif
Santé publique – CISSS de l'Outaouais	CISSS	Direction de la santé publique – Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais	CISSSO	
Sauvetage bénévole Outaouais	SBO	

SECTION 5 - NOTRE ÉCOSYSTÈME DE PARTENAIRES

INSTANCES PROVINCIALES

Association des chefs en sécurité incendie du Québec	ACSIQ	
Association paritaire pour la santé et la sécurité au travail	APSAM	
Association des pompiers du Québec	APIQ	
Bureau de normalisation du Québec	BNQ	
Centre d'expertise hydrique du Québec	CEHQ	
Commission de la construction du Québec	CCQ	
Commission municipale du Québec	CMQ	
Commission de la protection du territoire agricole du Québec	CPTAQ	
Communications		Vidéotron, Telus, Rogers, Bell Canada, etc.
Corporation de l'industrie touristique du Québec	CITQ	
Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec	COMBEQ	
École nationale des pompiers du Québec	ENPQ	
Fédération québécoise des municipalités	FQM	
Hydro Québec	HQ	
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	MAMH	Précédemment Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	MAPAQ	
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	MERN	
Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques	MELCC	Précédemment Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)
Ministère de la Sécurité publique	MSP	
Ministère des Transports du Québec	MTQ	
Mutuelle des municipalités du Québec	MMQ	Assurance de biens

SECTION 5 - NOTRE ÉCOSYSTÈME DE PARTENAIRES

INSTANCES PROVINCIALES (SUITE)

Ordre des architectes du Québec	OAQ
Ordre des ingénieurs du Québec	OIQ
Ordre des technologues professionnels du Québec	OTPQ
Régie du bâtiment du Québec	RBQ
Registre des entreprises du Québec	REQ
Registre foncier – Bureau de publicité des droits	BPD
Revenu Québec	
Sûreté du Québec	SQ
Tribunal administratif du Québec	TAQ
Tourisme Québec	
Union des municipalités du Québec	UMQ

INSTANCES FÉDÉRALES

Agence du revenu du Canada	ARC
Commission de la capitale nationale	CCN
Emploi et Développement social Canada	EDSC
Pêches et Océans Canada	MPO
Postes Canada	
Statistique Canada	

...notre futur

**ENSEMBLE,
NOUS FERONS DE
LA PÊCHE UN MODÈLE
D'OCCUPATION,
DE VITALITÉ ET DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE DU
TERRITOIRE**

